

FAQ

1 /

Question : le projet doit-il nécessairement être rentable économiquement ?

Réponse : non, il a 2 types d'actions, des actions rentables économiquement et sollicitant des prises de participation et les actions non rentables économiquement qui font appel à des subventions.

Dans le cas d'un dossier sollicitant une subvention, le modèle de financement (recette/dépense) présenté devra être cohérent. Une attention particulière sera portée sur le niveau d'ambition de l'action, l'effet structurant et les impacts attendus.